Fatiha Kaoues*

Les chrétiens dans la crise égyptienne, enjeux et perspectives d'une militance plurielle

L'Égypte connaît une transition politique extrêmement troublée depuis le coup d'État perpétré le 3 juillet 2013 contre Mohammed Morsi, le premier président démocratiquement élu dans le pays. À la suite de ces événements, l'Égypte a été le théâtre de violences massives qui ont particulièrement ciblé les Frères musulmans et leurs alliés. En outre, les heurts intercommunautaires ont connu au même moment un seuil inégalé. Des dizaines d'églises ont notamment été détruites ou incendiées. Les chrétiens apparaissent encore une fois les otages impuissants d'un conflit sur lequel ils ont peu de prise. Cette actualité dramatique ne doit pas occulter le fait que les coptes manifestent depuis quelques années un activisme militant inédit et de plus en plus organisé. Cet article analyse la situation présente des chrétiens égyptiens, dans le contexte d'une polarisation politique de plus en plus affirmée opposant les Frères musulmans et le pouvoir militaire ainsi que leurs soutiens respectifs.

1. Les chrétiens égyptiens, une minorité invisible?

Pendant des décennies, les coptes égyptiens ont manifesté une particulière passivité en matière politique et une forme de retrait de la scène publique. L'universitaire américaine Rachel Scott est l'auteur d'une étude sur les coptes égyptiens et leur rapport à la société majoritaire. Elle précise qu'à certains égards, il est permis de penser que la sous-représentation des coptes au sein des instances politiques égyptiennes serait le fait des

^{*} Sociologue; post-doctorante, Institut d'Ethnologie Méditerranéenne, Européenne et Comparative (IDEMEC, UMR 7307 CNRS-Université d'Aix-Marseille), Labexmed, Aix-Marseille Université. n°10-LABX-0090.

coptes eux-mêmes «qui évitent l'arène politique et la vie publique, bien que cela soit également en rapport avec l'apathie générale des Égyptiens en la matière»¹.

Comment s'explique cette passivité copte? Elle est le fruit d'un certain nombre de données sociopolitiques et de faits historiques. Avant la révolution de 1952, les coptes, qui étaient très impliqués dans le mouvement Wafd, constituaient un groupe central du monde politique. Avec la suppression du multipartisme et la nationalisation des terres ordonnées par Gamal Abdal-Nasser, leur influence fut très fortement affaiblie. En effet, les coptes étaient surreprésentés au sein des grands propriétaires terriens et de l'élite cultivée. Le rétablissement du pluripartisme à la fin des années 1970 n'a pas conduit à leur réintégration au sein du monde politique car il coïncidait avec une politique forte de réislamisation mise en œuvre par Anouar Sadate². Ainsi, la nouvelle classe sociale, apparue à cette époque à la faveur de la politique d'ouverture économique (*infitah*), était composée de 'nouveaux riches' qui avaient fait fortune dans les pays conservateurs du Golfe, notamment l'Arabie saoudite. Nourris d'une idéologie islamique puritaine, ces individus se sont affiliés au parti majoritaire, le Parti national démocratique (PND), créé par Sadate en 1978, qui œuvrait à conforter la réislamisation. Les coptes se sentaient peu d'affinité avec ce mouvement.

Depuis quelques années cependant, de nombreux chrétiens égyptiens ont renoué avec une forme de militance sociale et politique, et participé de manière enthousiaste au soulèvement populaire qui a abouti à la chute de Moubarak en janvier 2011. Des représentants chrétiens ont été intégrés aux deux assemblées constituantes qui, en 2012, puis en 2013, ont été mises en place pour amender la Constitution. L'analyse de leur participation permet de mettre en évidence la pluralité des points de vue qui s'expriment parmi les coptes, quant à l'avenir du pays³.

¹ R. SCOTT, *The Challenge of Political Islam: Non-Muslims and the Egyptian State*, Stanford University Press, Stanford 2010, p. 84.

² Afin de piéger les islamistes à leur propre jeu, les dirigeants égyptiens (Sadate, puis Moubarak) ont eux-mêmes entrepris d''islamiser' le pays pour battre les islamistes sur leur propre terrain. L'un des exemples les plus marquants de cette évolution est l'adoption en 1980 par le parlement égyptien d'un amendement constitutionnel. Désormais, il est précisé que la sharia, «loi islamique», constitue non plus seulement une «source principale» (comme le prévoyait la Constitution de 1971) mais la source principale de la législation. Bien que cette politique d'islamisation du politique ne leur ait guère réussi, elle n'a pas été remise en cause par les dirigeants politiques égyptiens.

³ Après le renversement du Président Morsi le 3 juillet 2013, le général Abdel Fatah al Sissi a présenté une feuille de route politique qui annonçait une nouvelle constitution qui devait remplacer la Constitution de 2012, considérée comme l'œuvre des Frères musulmans et

2. La militance chrétienne, une galaxie complexe

Il est possible de distinguer deux courants principaux parmi les chrétiens égyptiens ayant rejoint récemment la scène publique. Le premier est un courant officiel, composé de représentants communautaires reconnus par les autorités. C'est au sein de ce groupe qu'ont été sélectionnés les participants à l'assemblée constituante. Il s'agit d'un courant légaliste, pragmatique, impliqué dans un dialogue avec le pouvoir en vue de défendre les intérêts de la communauté chrétienne et parfois de la société toute entière. Il s'agit d'une tendance conservatrice modérée, qui accepte de faire des compromis. Le mémorandum diffusé par l'Église copte orthodoxe qui propose des amendements constitutionnels et qui a été publié fin juillet 2013 est révélateur des motivations de ces représentants officiels: il s'agit de travailler à une modification progressive des statuts des minorités qui prenne en compte l'évolution des mentalités en Égypte.

Un second courant est constitué de mouvements militants très politisés qui s'organisent en dehors des institutions cultuelles et ont connu un fort essor ces dernières années. Cette mouvance est souvent décrite par les médias comme 'progressiste' mais elle paraît par trop hétérogène pour être qualifiée de la sorte. Une singularité de cette mouvance est qu'elle se constitue souvent en organisations de défense des droits de l'homme s'affirmant apolitiques, alors que la politique guide bien leur action.

3. Clercs et représentants officiels

Les Églises ont principalement œuvré, dans le cadre de la nouvelle constitution, à la suppression de l'article 219 qui instaurait une interprétation littérale de l'article 2, lequel stipule que la sharia est la source principale de la législation.

L'une des incertitudes portait sur le statut de l'article 2 lui-même qui semble défavoriser les chrétiens au bénéfice des musulmans. Cependant, un tel jugement paraît réducteur, si l'on porte attention aux positions défendues par certains représentants chrétiens eux-mêmes, à propos dudit article. Par exemple, Ramez Attalah, le responsable de la Société biblique à Héliopolis⁴,

non comme le fruit d'un travail collaboratif de groupes représentant la société égyptienne. ⁴ La société biblique égyptienne (SBE) est une importante organisation chrétienne transconfessionnelle qui est considérée officiellement comme l'éditeur et le fournisseur de voit dans cet article 2 la garantie d'un ordre profondément conservateur qui serait conforme aux attentes de la majorité, toutes confessions confondues. Ramez Attalah confie qu'il considère, dès lors, que la référence centrale à la sharia dans la constitution constitue une protection pour les chrétiens et «va dans le sens des aspirations de tous les Égyptiens»⁵. L'Église copte orthodoxe a en outre réclamé une reformulation de l'article 4 pour réduire les prérogatives d'Al Azhar sur les affaires publiques⁶. Ses représentants ont par ailleurs réclamé un ajout à l'article 33 qui affirme l'égalité de tous les Égyptiens devant la loi, afin qu'il soit précisé que l'État s'implique directement dans la lutte contre les discriminations, y compris lorsque ces inégalités sont justifiées au titre des coutumes traditionnelles (*urfi*).

Il y a eu cependant quelques divergences entre les représentants chrétiens intégrés dans la constituante, révélant une certaine diversité au plan des valeurs et du regard porté sur la société, selon les Églises. Les protestants sont à cet égard plus libéraux que les orthodoxes. Un exemple l'illustre bien: les protestants ont réclamé que, dans l'article 3 relatif aux droits des minorités, la mention relative aux «juifs et chrétiens» soit remplacée par celles de «non-musulmans», pour ouvrir des droits aux autres minorités. Ce combat a surtout été mené par Safwat al Bayadi, le représentant de la communauté protestante, auquel s'est rallié le catholique Antonius Aziz. En revanche, Anba Bola, qui représente l'Église orthodoxe, est demeuré inflexible dans son refus de modifier cet article⁷. Un tel refus s'explique du fait que la hiérarchie copte orthodoxe craint de voir normaliser les Témoins de Jéhovah et d'autres confessions chrétiennes dont elle ne reconnaît pas l'existence. Dans cette posture intransigeante, la hiérarchie orthodoxe rejoint les positions des clercs d'Al Azhar et du Parti Nour qui rejettent aussi cette modification, de crainte qu'elle ne permette aux chiites et aux bahaïs d'obtenir un statut légal.

Il convient de noter que la présence de l'évêque Bola au sein de l'Assemblée constituante n'a pas été vue d'un très bon œil par les coptes libéraux.

bibles pour toutes les Églises d'Égypte. La SBE édite le plus grand nombre de bibles en arabe dans le monde.

⁶ L'article 4 de la Constitution de 2012 (devenu l'article 7 de la nouvelle charte) accordait à Al Azhar un rôle consultatif dans tous les domaines de la législation qui pouvaient concerner la sharia. Les opposants à cet article craignaient de voir l'Égypte se rapprocher du modèle politique iranien.

⁵ Entretiens conduits en juin 2011 et février 2012 à Héliopolis, en Égypte.

⁷ L'article 3 stipule que: «les principes des canons des chrétiens et juifs égyptiens sont la principale source de la législation de leurs lois relatives au statut personnel, leurs affaires religieuses, et du choix de leurs chefs spirituels». Mgr Bola, pour l'Église orthodoxe, est ainsi demeuré ferme dans son refus de modifier cet article qui aurait permis d'étendre son champ d'application aux «non-musulmans».

Bola est au nombre des clercs qui ont le plus œuvré ces dernières années à renforcer les prérogatives du clergé sur les coptes; des pouvoirs qui, de fait, sont devenus exorbitants, s'agissant notamment du statut personnel (inféré en Égypte aux lois religieuses), au point notamment de rendre le divorce pratiquement impossible. Cette situation a eu des conséquences inattendues. Ainsi, des femmes coptes, souvent mariées à des prêtres, se sont converties à l'islam, trouvant cette seule issue pour échapper au mariage, comme en témoigne le cas célèbre de Camilia Shehata, survenu en 2011, qui a été au cœur d'affrontements entre coptes et salafistes⁸.

4. Les mouvements de la société civile

D'autres chrétiens s'organisent à distance de la hiérarchie de l'Église, refusant la mainmise des clercs sur leurs affaires. L'un de ces mouvements est l'Union des jeunes de Maspero, qui s'est constituée après une manifestation de coptes réprimée dans le sang en octobre 2011⁹. Cette association comprend une majorité de jeunes et une petite proportion de musulmans. Ses instigateurs rejettent catégoriquement toute référence à l'article 2 de la Constitution qu'ils tiennent pour une institutionnalisation de la discrimination envers les non-musulmans. Le groupe propose également qu'un article faisant de l'Égypte un «État civil» soit inclus dans la Constitution.

On peut situer dans cette tendance des organisations militantes telles que l'Union égyptienne des droits de l'homme qui est dirigée par un très célèbre avocat, Naguib Gobrail. Son organisation se pose comme apolitique, mais ses positions publiques attestent du contraire. Gobrail se montre particulièrement actif dans son lobbying auprès des médias égyptiens et occidentaux. Il s'est singulièrement illustré, après le renversement de Morsi, dans sa volonté de soutenir la catégorisation de 'terroriste' à l'encontre des Frères musulmans.

A Maspero, face à la télévision d'État, une manifestation conduite en octobre 2011 a été violemment réprimée par les militaires, provoquant la mort de 26 personnes, presque

toutes coptes.

⁸ Le 30 avril 2011, le ministère public a réclamé la libération de Camilia Shehata, l'épouse d'un prêtre d'al Minya qui s'était convertie à l'islam et avait été retenue dans la cathédrale copte orthodoxe de Saint-Marc en représailles. Cependant, l'Église a refusé de recevoir l'assignation en arguant qu'il s'agissait d'une ingérence dans ses affaires intérieures. En réaction, un salafiste, le cheikh Abou Yahya, a menacé d'empêcher les coptes de célébrer Pâques jusqu'à ce que la femme soit libérée. Des heurts ont opposé des manifestants salafistes à des coptes suite à ces événements.

Pour l'Union égyptienne des droits de l'homme, Naguib Gobrail milite pour l'adjonction d'un complément qui viendrait modifier l'article 38 de la Constitution de 2012, qui stipule que tous les citoyens sont égaux devant la loi. L'ajout consisterait en un quota qui établirait que les coptes et les femmes puissent constituer 30% des parlementaires, des gouverneurs et des ministres. La justification essentielle de Gobrail ressortit à l'argumentaire classique des défenseurs de la discrimination positive: il s'agirait, en établissant des quotas obligés, de contourner les pesanteurs de la société et de préparer la société à la participation des femmes et des chrétiens aux hautes fonctions politiques, en l'imposant dans la réalité sociale et en faisant ainsi évoluer les mentalités. Cette proposition est rejetée par la hiérarchie copte et soutenue par l'Union des jeunes de Maspero.

Enfin, un autre type d'acteurs qui s'intègre dans cette seconde tendance est constitué d'organisations de la diaspora qui manifestent un particulier dynamisme dans leurs activités militantes. Il s'agit de groupes qui ont pour singularité de s'opposer de manière frontale au système politique existant et qui mobilisent en particulier leurs forces contre les Frères musulmans. Installée aux États-Unis, l'association Solidarité copte propose une liste d'amendements constitutionnels qui incluent la possibilité pour les citoyens disposant de la double nationalité de se présenter aux élections parlementaires. À terme, le but poursuivi par ces associations est de parvenir à modifier l'article 2, que cette organisation qualifie d'«idole», pour signifier qu'il s'agirait d'un symbole indûment sacralisé que tous craindraient peureusement de remettre en cause.

Au terme de ce panorama rapidement esquissé, il est notable que les chrétiens ne constituent nullement un bloc homogène, bien que chaque partie prétende s'exprimer au nom des chrétiens dans leur globalité. C'est un ensemble marqué par des dissensions qui traversent tout le spectre social et politique du pays. Il existe en outre une forte congruence entre les positions défendues par les coptes conservateurs et les islamistes conservateurs. De même, les courants dits progressistes ou libéraux transcendent les clivages confessionnels. La ligne de démarcation se situe davantage entre les générations militantes et les groupes sociaux.

5. Un front chrétien uni?

Au début des années 2000, un mouvement égyptien, Kifayah, prenait de plus en plus d'importance. C'est en son sein que de nombreux activistes

coptes ont fait leurs armes. C'est le cas de Hani Jaziri qui est à l'origine de la création, en 2006, d'une première organisation non gouvernementale. En 2009, il fonde le mouvement Coptes d'Égypte. Dès 2010, Jaziri est au nombre de ces militants coptes qui, pour la première fois, s'inscrivent réellement en rupture avec l'Église et organisent des manifestations qui les conduisent jusque sur la place Tahrir pour protester contre des crimes commis contre les coptes. Ces mobilisations, qui ont investi les rues du Caire avant la révolution de janvier 2011, ont sans nul doute accéléré les événements. Face au foisonnement d'organisations coptes qui ont vu le jour depuis lors, Hani Jaziri, accompagné d'un autre militant, Jamil Ubayd, ont fondé le Conseil de la communauté copte en 2012, pour composer un front uni face à l'État et l'Église. Ce Conseil regroupe des organisations comme l'Union des jeunes de Maspero, la Coalition des Coptes d'Égypte, ou les Coptes sans discriminations. Une autre organisation au nom évocateur s'est associée à ce mouvement, les Frères chrétiens. Comme leur nom l'indique, les responsables de ce mouvement entendent répondre en miroir inversé à l'essor des Frères musulmans. D'autres organisations joignent ponctuellement leurs forces au Conseil: parmi elles, citons la Ligue des victimes de disparitions forcées ou encore Solidarité copte, une organisation de la diaspora.

6. Les ambiguïtés de la militance copte

Cette présence d'associations issues de la diaspora égyptienne pose des questions fort complexes et parfois embarrassantes aux chrétiens égyptiens. En effet, certaines organisations de la diaspora, notamment celles établies aux États-Unis, sont dirigées par des individus proches des milieux extrémistes ultra-conservateurs ou évangéliques islamophobes. C'est le cas de Michael Mounir, anciennement établi aux États-Unis et revenu en Égypte après la révolution. Mounir a créé le parti al Hayat. Il faut citer en outre l'Association américano-copte dirigée par Ihab Azîz, réputée hostile aux musulmans.

Le cas de Solidarité copte est le plus troublant. Parmi ses animateurs se trouvent Walid Phares et Raymond Ibrahim. Phares n'est pas égyptien, mais libanais et il défend un séparatisme qui verrait se constituer un Liban entièrement chrétien, séparé des musulmans. Raymond Ibrahim est l'auteur d'un ouvrage dont le titre en dit long sur les positions pour le moins dramatisantes et manichéennes de son auteur: *Crucifiés de nouveau: la nouvelle guerre de l'islam contre les chrétiens*. Ibrahim collabore en outre

avec Daniel Pipes qui est à la tête d'un *think tank*, Campus Watch et de l'organisation Djihad Watch¹⁰, connus pour leur activisme islamophobe déterminé. De tels individus ne sont en aucune façon représentatifs des coptes de la diaspora et moins encore des mouvements coptes actuels en Égypte. Toutefois, il est possible de s'interroger légitimement sur le potentiel de radicalisation de la sphère militante copte, au vu de la présence de ces acteurs.

Il est fort probable que les militants coptes soient parfaitement au fait des positionnements politiques radicaux de certains acteurs de la diaspora et de leur réputation sulfureuse. Comment dès lors comprendre qu'ils soient cependant intégrés dans la galaxie militante copte? L'un des éléments de réponse tient sans doute dans la polarisation du jeu communautaire opposant chrétiens et musulmans en Égypte. Cela justifie certainement que les chrétiens fassent front commun. Une telle posture est aggravée par le sentiment de vive inquiétude provoquée par la venue au pouvoir des Frères Musulmans et par la permanence des discriminations et des violences dont les chrétiens font l'objet depuis quelques années. Dès lors, le mot d'ordre implicite consistant à resserrer les rangs et à opposer un front uni face au pouvoir militaire et aux islamistes s'est vraisemblablement imposé. Telle est la posture ouvertement assumée par Mamdouh Nakhlah, un célèbre avocat, qui, à l'exemple de Gobrail, est hyper investi pour la cause copte. Nakhlah a notamment défendu Mohammed Hégazi, un ancien musulman converti au christianisme dont le cas a saturé l'espace médiatique¹¹.

¹⁰ Pipes déploie une activité et un argent considérables pour repérer et tenter de faire renvoyer des universitaires convaincus de sympathie pour l'islam ou d'être, par exemple, en faveur d'un État palestinien, Pour sa part Raymond Ibrahim produit pour Djihad Watch ou le journal Al Fajr des analyses pour le moins manichéennes de la situation en Égypte, où il décrit les chrétiens comme une minorité victime de pogroms et d'un plan de destruction globale.

¹¹ Le cas de Hégazi, que nous avons rencontré en mai 2012, est tout à fait remarquable. En 2007, il est le premier Égyptien converti au christianisme à demander à l'État de modifier la mention de sa religion sur sa carte d'identité. Par la suite, Hégazi a bénéficié du soutien de Magdy Saber, responsable de l'organisation évangélique Youth With A Mission (YWAM) en Égypte pour organiser l'expatriation de sa famille en Europe. Depuis, Hégazi est revenu en Égypte. Il s'est fait interpeller par la police en décembre 2013 en compagnie d'un missionnaire américain. Hégazi a été employé par la chaine de télévision évangélique américaine Al Tariq (La Voie) qui a été dirigée en Égypte par Joseph Nasrallah. Ce dernier est connu pour avoir collaboré au film très controversé L'Innocence de l'islam considéré comme anti-musulman. Cet exemple illustre le fait que certains individus contribuent aux tensions communautaires qui manifestent une polarisation croissante entre chrétiens et musulmans. Il n'en reste pas moins que Hégazi est un converti sincère qui a ouvert une véritable boite de pandore par sa démarche, ce qui le rendait très dérangeant aux yeux du gouvernement égyptien. En recourant aux

7. Les mobilisations des chrétiens

Les violences confessionnelles sont au cœur des mobilisations chrétiennes. Dans un rapport couvrant la période 2008-2010, l'organisation de défense des droits de l'homme égyptienne *Egyptian Initiative for Personal Rights* (EIPR) décompte 53 faits de violence confessionnelle dans 17 gouvernorats, dont la majorité a pour victimes des chrétiens. EIPR met en cause une police façonnée par une culture du 'tout répressif', qui a tendance à réprimer sans faire de distinction entre victimes et agresseurs. Les policiers sont entraînés à maintenir l'ordre, non pas à protéger les citoyens d'agressions et de violences.

Souvent, les heurts communautaires naissent de rumeurs croisées et les femmes sont au cœur de rumeurs d'enlèvements ou de conversions forcées. Paradoxalement, ces affaires sont aussi le signe de la multiplication des relations amoureuses entre personnes de confessions différentes. Enfin, et surtout, le cœur du problème tient dans le déni de justice qui entoure ces affaires. Les autorités ont recours à des procédures dites de «conciliation» sous la tutelle du ministère de l'Intérieur, qui sont censées régler les problèmes par le dialogue. En réalité, il s'agit ni plus ni moins de contourner le droit et la justice, le plus souvent au profit des plus nombreux et des plus forts, qui sont souvent les musulmans. C'est ainsi que les agresseurs gagnent un sentiment d'impunité et les victimes, souvent chrétiennes, ont le sentiment amer d'être des citoyens de seconde zone. Parfois, les autorités recourent même au déplacement des populations, non pas des agresseurs mais des victimes. Cette manière de résoudre les problèmes, pour le moins expéditive, alimente un sentiment profond d'indignité chez les chrétiens.

Même si les victimes se comptent souvent de part et d'autre, chrétiens et musulmans ne peuvent pas être simplement renvoyés dos à dos, car les seconds ont l'avantage du nombre et d'une législation en leur faveur. Les chrétiens les plus démunis sont particulièrement vulnérables et en cas de tension sociale, des victimes faciles et toutes désignées. C'est pour cela que les organisations de défense des droits humains appellent les autorités à enfin privilégier leurs propres lois plutôt que de recourir à des conciliations improbables, qui aggravent l'ampleur et la fréquence des violences interconfessionnelles.

tribunaux et en faisant une telle publicité sur sa conversion, il a mis sa vie en péril. Le 18 juin 2014, Hégazi a été condamné à 5 ans de prison; les nombreux chefs d'inculpation retenus contre lui incluent l'incitation à la violence religieuse et l'exercice illégal de la profession de journaliste. Il a été laissé libre jusqu'à son procès en appel qui se tiendra en novembre 2014.

Une étude menée par le centre de recherche *Pew Research Center* révèle que les conflits interconfessionnels sont 3,5 fois plus fréquents dans les pays pratiquant une politique inégalitaire au profit d'une religion dominante. Un tel constat se prête particulièrement au cas égyptien ou les coptes considèrent faire l'objet de discriminations multiformes¹².

À l'issue de l'élection de Morsi, les Frères musulmans ne disposaient pas d'un soutien inconditionnel et nombre d'Égyptiens étaient disposés à sanctionner leurs mauvais résultats. Somme toute, l'une des inconnues résidait dans la prise en charge de ces conflits par Mohammed Morsi. C'est là encore un aspect à propos duquel le président déchu a manifestement failli, ce qui a sans doute contribué à son sort tragique.

En effet, la présidence de Mohammed Morsi n'a guère brillé sur le front de la paix sociale et intercommunautaire. Déjà, les mois précédant son élection, l'Initiative égyptienne pour les droits personnels a documenté de nombreux cas de violences communautaires, mais aussi plus de 20 cas d'exécutions sommaires par la police. Pendant la période où les Frères musulmans étaient au pouvoir, le bilan n'a pas connu d'aggravation à proprement parler. Durant cette période, l'EIPR a décompté cinq incidents de violences graves entre chrétiens et musulmans; une seule enquête a été menée, sans donner de résultats¹³. Un tel échec s'explique dans la mesure où le président déchu n'a opéré aucun changement en profondeur de l'appareil de la police, dans sa structure administrative, ses méthodes de travail et ses instances de contrôle. Le ministère de l'Intérieur a continué à couvrir systématiquement les policiers soupconnés de graves débordements. En novembre 2012, le Président Mohamed Morsi avait fait des promesses qui n'ont pas été tenues. Il semble que Morsi ait souhaité ménager les administrations toujours aux mains des membres de l'ancien régime, plutôt que de réformer en profondeur le système. Il a, semble-t-il, payé le prix de ses erreurs.

Par ailleurs, au moment du coup d'État, le soutien apporté de façon très déterminé au maréchal Abdel Fateh al Sissi, par le patriarche Tawadros (aux côtés du Cheikh d'Al Azhar, Ahmed al Tayyeb) était une initiative

¹² À titre d'exemples, de nombreux obstacles s'opposent à la construction des églises. Certaines professions sont en outre inaccessibles aux chrétiens, les hautes fonctions militaires et politiques, ou encore la fonction de professeur de littérature arabe, en raison de la sacralisation de l'arabe, langue du Coran.

¹³ La justice a ouvert une seule enquête, dans le cas de violences s'étant produites à Dahchour, au sud du Caire, en juillet 2012, sans que cela n'ait abouti à des poursuites. Sous la présidence de Morsi, les autorités n'ont pris aucune mesure pour enquêter sur les incidents graves de violences interconfessionnelles commises sous le régime militaire précédent, ou durant le règne de Hosni Moubarak.

pour le moins imprudente et malavisée. En conséquence, en effet, nombre de militants de la confrérie réprimée, appuyés par des salafistes, ont attaqué des églises en guise de représailles. Encore une fois, les chrétiens se sont retrouvés otages d'une situation qui les dépassaient. Il est vraisemblable que le refus délibéré des autorités militaires de défendre les lieux de culte chrétiens participaient de la volonté de désigner les Frères à la vindicte.

8. Une insécurité existentielle multiforme et grandissante

Une étude menée par l'organisation *Pew Research* en mars 2013 mérite que l'on s'attarde sur ses résultats qui offrent des éléments de compréhension de la situation qui prévaut en Égypte¹⁴. Plus de 60% des Égyptiens estiment la situation globale de leur pays très négative, ce qui est le double du taux de 2011. Près de 60% considèrent que l'aide américaine accordée à l'Égypte (aux plans militaire et économique) a un impact négatif sur le pays. Fort logiquement, ils manifestent une forte hostilité contre les États-Unis (à hauteur de 65% des personnes interrogées), mais surtout d'Israël à près de 97%. Étonnamment, l'attachement à l'armée demeure fort, à plus de 60%, mais la défiance envers la police est très élevée, inversement proportionnelle au soutien à l'armée. D'autres données font état de fortes résistances au pluralisme¹⁵.

Quels éclairages nous apportent ces éléments? Tout d'abord, ce sont des données qui valent pour tous les Égyptiens, toutes confessions confondues. Il existe certes une double polarisation, opposant chrétiens et musulmans d'une part, et détracteurs et partisans de l'islam politique d'autre part. Mais il apparaît que les Égyptiens, chrétiens et musulmans confondus, ont aussi beaucoup en commun, à commencer par un sentiment d'inquiétude et de morosité très développé concernant l'avenir de leur pays. De telles données

¹⁴ Egyptians Increasingly Glum. Not Optimistic about Economy or Certain They Are Better Off Post-Mubarak, Pew Research Global Attitude Project, site du Pew Research Centre, 16 mai 2013, http://www.pewglobal.org/2013/05/16/egyptians-increasingly-glum/ (dernier accès le 10.11.2014).

¹⁵ Une recherche sur l'opinion publique en Égypte en novembre-décembre 2011 démontre qu'une majorité d'Égyptiens se montrent parmi les moins tolérants au pluralisme religieux sur les 39 pays étudiés. Les auteurs de l'étude mettent en lien direct cette moindre ouverture au pluralisme avec les restrictions étatiques aux libertés religieuses. Voir: N. SAHGAL, B.J. GRIM, Egypt's restrictions on religion coincide with lack of religious tolerance, site du Pew Research Centre, 2 juillet 2013, http://www.pewresearch.org/fact-tank/2013/07/02/egypts-restrictions-on-re-ligion-coincide-with-lack-of-religious-tolerance/> (dernier accès le 10.11.2014).

confortent en outre une tendance lourde en Égypte: la société égyptienne est marquée par un conservatisme social très affirmé qui est devenu le langage commun des Égyptiens, après des décennies de réislamisation d'une part, et de repli copte d'autre part.

Par surcroît, l'antiaméricanisme procède d'un sentiment généralement partagé, auquel s'ajoute une propension particulière à recourir aux théories du complot. L'on pourrait penser que cette mentalité conspirationniste est le fait des masses peu éduquées. Une telle lecture de la réalité sociale, adossée à une forme de mépris social amène souvent à cette conclusion, pourtant erronée. On se dit en effet, que, puisque la théorie du complot procède d'une simplification et d'un aplatissement du réel, cela a à voir sans doute avec une forme de pauvreté intellectuelle. Or, une analyse attentive des positions politiques prises dans la crise égyptienne atteste du fait que les élites éduquées défendent pareilles opinions conspirationnistes. Chrétiens comme libéraux ont défendu l'idée que les Frères musulmans s'apprêtaient à vendre le Sinaï au Hamas ou au Qatar et la région de Halayeb au Soudan, avec la bénédiction des États-Unis, préparant l'opinion à une confrontation obligée avec la confrérie.

Ces rumeurs, au-delà de leur apparent simplisme, révèlent en creux les inquiétudes profondes des Égyptiens. L'aide américaine alimente l'idée que l'on est à la merci des désidératas de l'étranger. À cela s'ajoute le sentiment que nourrit l'Égyptien moyen d'être dépossédé de son avenir et de sa maîtrise de la réalité. La nostalgie du nassérisme exprimée par nombre de personnalités égyptiennes est aussi des plus révélatrices: elle atteste de cet attachement romantique à une époque révolue où, croit-on, l'armée était forte, protégeant contre les ennemis de la nation 16. Aussi,

¹⁶ Au premier abord, la rumeur semble niveler et appauvrir autant que le mythe complotiste, parce qu'elle procède par réduction (d'une suite d'énoncés), accentuation (de leur signification sociale) et assimilation évènementielle (pour produire une explication immédiatement saisissable). Pour cette raison, la rumeur comme les 'théories du complot' tendent à être tenues pour méprisables, assimilées à un mode d'explication simplificateur, de sociologie du pauvre. Jean-Noël Kapferer récuse judicieusement toute approche visant à assimiler la rumeur à une pathologie sociale, voire mentale. J.-N. KAPFERER, Rumeurs, Seuil, Paris 1998. Il affirme que les rumeurs servent de lieu de délibération et de débat, agissant comme un lien social. Par ailleurs, les théories du complot, fort répandues en Égypte, ont en partage avec la rumeur le même déni d'information, pourvoyeur d'anxiété et d'une maîtrise insatisfaisante du réel, auquel l'acteur est tenté d'apporter une explication, en manipulant l'information, manifestant une forme de contre-pouvoir. On s'intéressera à la très fine analyse du sociologue Frédéric Lordon qui montre que les théories anti-théories complotistes ont également un potentiel manipulateur, mais elles ont plus la faveur des dominants. F. LORDON, Conspirationnisme: la paille et la poutre, in «Le Monde diplomatique», 24 août 2012.

l'époque présente, dont le bilan sécuritaire s'avère désastreux, est celle de toutes les peurs, qui alimentent à leur tour les scénarios catastrophistes les plus improbables. La célébration de l'ère nassérienne, celle d'un leader prestigieux et incontesté de l'Égypte et de tout le monde arabe, que l'on présente comme idéale au plan des perspectives d'avenir, participe de ce processus. Une telle idéalisation alimente, en miroir inversé, le sentiment d'une profonde insécurité existentielle présente.

Les chrétiens sont partie prenante de ce processus, pour le meilleur et pour le pire. L'analyse de leur situation est, à bien des égards, édifiante. En effet, c'est probablement au traitement des minorités que l'on peut mesurer au mieux l'état d'une démocratie, même en devenir; à cet égard, la défiance généralisée qui prévaut en Égypte n'inspire guère l'optimisme.

BIBLIOGRAPHIE

Egyptians Increasingly Glum. Not Optimistic about Economy or Certain They Are Better Off Post-Mubarak, Pew Research Global Attitude Project, site du Pew Research Centre, 16 mai 2013, http://www.pewglobal.org/2013/05/16/egyptians-increasingly-glum/ (dernier accès le 10.11.2104).

J.-N. Kapferer, Rumeurs, Seuil, Paris 1998.

F. LORDON, *Conspirationnisme: la paille et la poutre*, in «Le Monde diplomatique», 24 août 2012.

N. SAHGAL, B.J. GRIM, Egypt's restrictions on religion coincide with lack of religious tolerance, site du Pew Research Centre, 2 juillet 2013, http://www.pewresearch.org/fact-tank/2013/07/02/egypts-restrictions-on-religion-coincide-with-lack-of-religious-tolerance/ (dernier accès le 10.11.2014). R. Scott, The Challenge of Political Islam: Non-Muslims and the Egyptian State, Stanford University Press, Stanford 2010.